

CONDITIONS GÉNÉRALES VENTO VOYAGES

INSCRIPTION

Votre inscription à l'un des voyages implique l'adhésion complète aux conditions de Vento Voyages.

Votre inscription définitive (après envoi par email du formulaire d'inscription du voyage souhaité) doit être accompagnée du versement d'un acompte d'environ 30% du prix final. Le montant de l'acompte est toujours indiqué dans le formulaire d'inscription.

Le solde du voyage est à régler au maximum 60 jours avant le départ (la date exacte est écrite dans le formulaire d'inscription).

Si vous vous inscrivez moins de 60 jours avant le départ, le montant global du voyage doit être réglé lors de votre inscription.

Vous vous engagez à payer le prix convenu et à vous procurer les documents requis (passeport, visa, etc) dans les délais impartis. VENTO Voyages peut volontiers vous aider dans chacune de ces démarches mais n'encourra aucune responsabilité si les prestations ne peuvent être fournies faute de documents en règle et vous n'aurez droit à aucun remboursement.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'acompte n'est pas remboursé en cas d'annulation de votre part (sauf pour cause d'épidémie)

Un voyage annulé entre 60 jours et 30 jours avant le départ doit être réglé à 75%

Un voyage annulé 30 jours avant le départ est dû intégralement

Si le groupe est inférieur à 4 personnes le voyage sera annulé et vous sera remboursé intégralement

Si le voyage doit être annulé pour une raison indépendante de VENTO Voyages (catastrophe climatique, problème géopolitique, grève, etc.), un avoir du montant de l'acompte vous sera crédité et sera valable pendant 36 mois.

En cas d'épidémie, le voyage vous sera remboursé intégralement (sauf frais de dossiers de CHF 60 - 50€)

ADAPTATION DES PRIX

Nous nous réservons le droit de modifier le prix publié après la conclusion du contrat, notamment pour les raisons suivantes:

- Hausse du coût du transport (ex. carburant)
- Introduction ou augmentation de taxes et redevances officielles (ex. taxes aéroports, TVA, taxes de séjour, entrée dans les monuments)
- Modification des taux de change

Si l'augmentation s'élève à plus de 10% du prix du voyage, vous avez la possibilité de résilier votre contrat sans frais (un email sera suffisant) dans les 5 jours qui suivent notre notification.

MODIFICATION APPORTÉE AU PROGRAMME

Nous nous réservons le droit de modifier le programme du voyage ou de nos prestations en cas de force majeure. Dans ce tel cas, nous ferons notre maximum pour vous proposer en remplacement des prestations de qualité équivalente et nous vous en informerons le plus rapidement possible. Les coûts supplémentaires éventuels sont alors à votre charge.

RESPONSABILITÉ

Notre tâche est d'organiser et de coordonner un grand éventail de services. Tous les renseignements sont donnés de bonne foi. Nous organisons les voyages en tant qu'intermédiaire, entre les clients d'une part et les compagnies de transports locales, de services et les hôtels d'autre part. Nous ne saurions être tenus responsables des dommages, retards et accidents éventuels qui pourraient se produire.

FOR JURIDIQUE

Pour tout litige dérivant de ce qui précède, le for juridique est Nyon en Suisse.

ASSURANCE VOYAGE

Aucune assurance voyage n'est comprise dans nos séjours. Si vous n'en possédez pas, veuillez souscrire à une assurance couvrant les frais d'annulation et de rapatriement.